

SYNDICAT FORESTIER DU FINISTERE

Secrétariat :02 98 71 35 44

Email ✉ finistere@fransylva.fr

Président : Bertrand RAYSSIGUIER



Querrien, le 12 juillet 2022

Assemblée Générale

Chères adhérentes, chers adhérents,

Le Président et le Conseil d'Administration du Syndicat Forestier du Finistère ont le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale qui se tiendra **le samedi 10 septembre à 9h00 au lycée agricole du Nivot, à 29590 Loperec. Le café sera servi à partir de 8h45.**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Accueil et présentation ordre du jour
- Partie statutaire : rapport financier, approbation comptes 2021, fixation cotisation 2023 ; rapports moral et d'activités, quitus aux administrateurs
- Echanges avec nos partenaires, sur **5 stands et en petits groupes**, sur les thèmes d'actualités de la forêt finistérienne
 - Le Label Bas Carbone et les premiers projets finistériens avec **Fransylva services**
 - L'équilibre sylvo-cynégétique en Finistère : chevreuil, sanglier cerf avec la **FDC 29**
 - L'évolution de la réglementation, les nouvelles zones de protection avec la **DDTM**
 - La défense de nos droits avec le **cabinet d'avocats brestois Saout et Galia**, spécialisé dans l'environnement
 - La sylviculture de production, les cours du bois avec le **CRPF**
- Intervention sur le thème du réchauffement climatique et de son impact sur la forêt par **Mme Meriem FOURNIER, Présidente du Centre de Recherche Grand Est- Nancy.**
 - Meriem FOURNIER est polytechnicienne, ingénieur des eaux et forêts, chercheuse et enseignante. Elle a récemment été coprésidente du groupe 2 des assises de la forêt et du bois dédié au thème du renforcement de la résilience des forêts et des écosystèmes forestiers.

Un déjeuner sera servi sur place à 13 heures, vous y êtes cordialement convié(e)s. (participation 25€ / personne)

Le Président
Bertrand RAYSSIGUIER

Mme M. participera à l'Assemblée Générale

Coupon d'inscription au repas à renvoyer au siège du Syndicat **avant le 15 août 2022.**

Important : Pour nous permettre de commander les repas il est impératif que nous connaissions le nombre exact de personnes qui y participeront.

Mme M. participera au déjeuner.

Nombre de personnes =



service des générations futures »

*« Une forêt privée gérée et préservée par
un réseau d'hommes compétents au*